SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE AUX PARCS ET INSTALLATIONS

Poste saisonnier à temps plein (40 heures/semaine de mai à octobre)

Relevant du directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, le titulaire du poste veillera à l'entretien et au bon fonctionnement des parcs et des installations de loisir. Il sera appelé à travailler avec l'équipe des Travaux publics à l'occasion.

RESPONSABILITÉS

- Entretien des parcs et des plateaux sportifs (tondre le gazon, s'assurer de la propreté des lieux, etc.);
- Préparer les plateaux sportifs selon l'horaire des matchs et des pratiques (ligner les terrains, préparer le sol, etc.);
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Avoir un permis de conduire valide;
- Avoir de la facilité à travailler manuellement;
- Avoir un bon sens des responsabilités.

SALAIRE ET AVANTAGES

Rémunération établie en fonction de l'expérience et de la structure salariale de la Municipalité.

Poste temporaire 40 heures par semaine (mai à octobre)

Entrée en fonction : Début mai 2021, ou dès que la température le permet.

Faites parvenir votre candidature avant le **22 avril 2021 à 16 h** à l'adresse suivante :

« CONCOURS – PRÉPOSÉ(E) AUX PARCS ET INSTALLATIONS »
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
600, chemin de Joliette, Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0
Télécopieur : 450 889-5259
loisirs@st-felix-de-valois.com

** Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.
La priorité sera accordée aux résidents de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois.